

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 14 décembre 2017

Date d'affichage 14 décembre 2017

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 24 (+ 3 procurations)

votants 27

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20171221-DEL_17_20_12_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2017

Affichage : 21/12/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le VINGT DECEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M GALLAND Philippe, Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Thomas GAETAN, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Sophie DOLLON, M. Nicolas CHABLE, Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, M. Michel DIEDERICH, Mme Marie-Claire DUCCELLIER, Mme Hélène DEBLOCK, M. Gérard GUESNE, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET

Excusés : Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme BURLOT Dominique (Pouvoir donné à Jean THOREAU), M. Thierry PERRE (Pouvoir donné à Claude DROUET), Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Quentin GUTIERRES

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Sophie DOLLON a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTE FERTOIS : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA SOCIETE MOVING PEOPLE POUR LE RECRUTEMENT DE MEDECINS SPECIALISTES

VU le rapport de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT qu'afin de pallier le déficit médical sur le territoire, la commune cherche à recruter des médecins,

CONSIDERANT que dans ce cadre, la société MOVING PEOPLE, spécialisée dans la recherche, la sélection, le placement et l'accompagnement de personnes, en provenance de l'étranger, dans le secteur médical et paramédical, peut aider la commune dans ces démarches,

CONSIDERANT que, pour ce faire, une convention doit être signée entre la Ville de la Ferté-Bernard et la société MOVING PEOPLE,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (27 Pour – 0 Contre – Abstention),

Autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à :

- A signer une convention avec la société MOVING PEOPLE (1300 Wavre, Avenue Lavoisier 18 C) pour le recrutement de médecins,
- Régler les honoraires qui en découleront,
- Signer toute(s) autre(s) convention(s) et/ou avenant(s) dans le même domaine avec la société MOVING PEOPLE et régler les honoraires qui en découleront.

Pour Copie Conforme,

Le Maire

Didier REVEAU